Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260722-20260702-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Valérie BESNARD, MAIRE.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil municipal : 18 juillet 2026

PRESENTS : Valérie BESNARD – Guy DENIEL – Alexandre CROCHET – Lindsay COMBAULT – Vincent SERDOBBEL – Eric LE BRAS – Camille DROFF – Michel MORVAN-CHATELIER – Estelle FAVENNEC – Anne ROLLAND – Yves LE MOAL – Lorinne ANSQUER.

EXCUSÉS : Sylvie LE QUEAU (procuration à Lorinne ANSQUER), Charlotte DARMOIS (procuration à Michel MORVAN-CHATELIER), Ludovic RIOU (procuration à Camille DROFF)

Madame Lorinne ANSQUER a été élu Secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-12 et L. 2121-15 relatifs à la tenue des registres des délibérations et à l'approbation des procès-verbaux,

VU le règlement intérieur du Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS,

VU la proposition de procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05 juin 2026 communiquée préalablement à l'ensemble des conseillers municipaux.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de valider ce document afin d'en assurer la régularité et la force probante ;

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée qu'elle est appelée à approuver le procès-verbal de la précédente séance du Conseil municipal, soit celle du 05 juin 2026.

Madame le Maire donne lecture du procès-verbal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 05 juin 2026.

Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 24/07/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260722-20260702-DE

Pour copie conforme au registre,

LA MAIRE LA SECRÉTAIRE

Valérie BESNARD Lorinne ANSQUER

Certifié exécutoire par le président compte-tenu de sa réception en Préfecture